

ACTUALITÉS

24 janvier 2022

AUDIOVALLEY

Preview CA 2021 (+)

Audiovalley publiera jeudi avant bourse son CA annuel. Nous attendons une fin d'année très dynamique, dans le sillage de la croissance délivrée sur les 9 premiers mois de 2021. A fin septembre, le CA sur 9 mois était en croissance de +47% à quasiment 20 M€, tiré par l'hyper-croissance de Targetspot (+53% avec un CA de 18,2 M€). Nous anticipons des taux de croissance de même ampleur au T4. Le rythme de croissance de Targetspot – qui représente plus de 90% des revenus d'Audiovalley – devrait se maintenir sur ces bases très élevées, grâce notamment à l'incroyable dynamique enregistrée aux Etats-Unis (+80% à change constant au S1 2021 et +72% à change constant au T3 2021).

Audiovalley devrait par ailleurs maintenir le cap d'une croissance très soutenue sur 2022. Targetspot restera un puissant moteur et les investissements réalisés dans l'activité musicale devraient permettre de jeter les bases d'un nouveau relais de croissance dans un marché extrêmement porteur.

Le titre reste très bon marché et la succession des bonnes publications devraient finir par payer, étant donné que le newsflow attendu sur 2022 devrait rester aussi bon qu'en 2021. Nous restons à l'Achat sur la valeur avec un OC de 6,2 €.

Achat, OC de 6,2€ - Jean-Pierre Tabart : +33 1 55 35 69 41

Infos marché	
Secteur	Media Technology
Cours (€)	3.3
Capitalisation (M€)	43.0
Marché	Euronext Growth
Bloomberg	ALAVY FP

Actionnariat	
Fondateurs/Managers	43.1%
Public	56.7%
Auto-contrôle	0.2%

M€ (31/12)	2020	2021e	2022e	2023e
CA (M€)	19.6	28.0	37.6	47.2
Var	-10.8%	42.7%	34.5%	25.5%
ROC	-3.4	-2.4	-0.4	1.9
Marge op.	-17.1%	-8.4%	-1.0%	3.9%
RNpg	-4.8	-3.5	-1.5	0.7
BNPA dilué €	-0.39	-0.22	-0.07	0.08
Var. BNPA	ns	ns	ns	ns
Dividende (€)	0.00	0.00	0.00	0.00
Rendement	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
FCF	-0.3	0.4	2.3	4.5
ROCE	ns	ns	ns	7.1%
VE/CA (x)		1.7	1.2	0.9
VE/ROC (x)		ns	ns	22.6
PER (x)		ns	ns	ns
Dette fin. Nette	14.5	5.5	3.2	-1.3
Gearing	98%	28%	18%	-7%

Estimations Midcap Partners

Prochain évènement : CA 2021 le 27/01/2022

Certifications d'analyste

Ce Rapport de recherche (le " Rapport ") a été approuvé par Midcap, une division commerciale de TP ICAP (Europe) SA (" Midcap "), un Prestataire de Services d'Investissement autorisé et régulé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (" ACPR "). En publiant ce Rapport, chaque analyste de recherche ou associé de Midcap dont le nom apparaît dans ce Rapport certifie par la présente que (i) les recommandations et les opinions exprimées dans le Rapport reflètent exactement les opinions personnelles de l'analyste de recherche ou de l'associé sur tous les titres ou Emetteurs sujets discutés ici et (ii) aucune partie de la rémunération de l'analyste de recherche ou de l'associé n'était, n'est ou ne sera directement ou indirectement liée aux recommandations ou opinions spécifiques exprimées par l'analyste de recherche ou l'associé dans le Rapport.

Méthodologie

Ce Rapport peut mentionner des méthodes d'évaluation définies comme suit :

- 1.Méthode DCF : actualisation des flux de trésorerie futurs générés par les activités de l'Emetteur. Les flux de trésorerie sont déterminés par les prévisions et les modèles financiers de l'analyste. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui est défini comme le coût moyen pondéré de la dette de l'Emetteur et le coût théorique de ses fonds propres tels qu'estimés par l'analyste.
- 2.Méthode des comparables : application des multiples de valorisation boursière ou de ceux observés dans des transactions récentes. Ces multiples peuvent servir de référence et être appliqués aux agrégats financiers de l'Emetteur pour en déduire sa valorisation. L'échantillon est sélectionné par l'analyste en fonction des caractéristiques de l'Emetteur (taille, croissance, rentabilité, etc.). L'analyste peut également appliquer une prime/décote en fonction de sa perception des caractéristiques de l'Emetteur.
- 3.Méthode de l'actif et du passif : estimation de la valeur des fonds propres sur la base des actifs réévalués et ajustés de la valeur de la dette.
- 4.Méthode du dividende actualisé : actualisation des flux de dividendes futurs estimés. Le taux d'actualisation utilisé est généralement le coût du capital.
- 5.Somme des parties : cette méthode consiste à estimer les différentes activités d'une entreprise en utilisant la méthode d'évaluation la plus appropriée pour chacune d'entre elles, puis à en réaliser la somme.

Conflit d'intérêts

Entreprise	Type de conflit
AUBAY	G
AUDIOVALLEY	E,G
COFLE	E,G
EUROBIO SCIENTIFIC	D,F,G
WAVESTONE	Néant

- A.Midcap, ou toute personne morale qui lui est liée, détient plus de 5% du capital social de l'Emetteur ;
- B.L'Emetteur détient plus de 5% du total du capital social de Midcap, ou toute personne morale qui lui est liée;
- C.Midcap, seule ou avec d'autres entités juridiques, est liée à l'Emetteur par d'autres intérêts financiers importants ;
- D.Midcap, ou toute personne morale qui lui est liée, est un teneur de marché ou un fournisseur de liquidité avec lequel un contrat de liquidité a été conclu concernant les instruments financiers de l'Emetteur ;
- E.Midcap, ou toute personne morale qui lui est liée, a agi, au cours des douze derniers mois, en tant que chef de file ou co-chef de file dans une offre publique d'instruments financiers de l'Emetteur ;
- F.Midcap, ou toute personne morale qui lui est liée, est partie à tout autre accord avec l'Emetteur relatif à la fourniture de services d'investissement dans le cadre de l'activité corporate de Midcap
- G.Midcap et l'Emetteur ont convenu de la fourniture par la première à la seconde d'un service de production et de distribution de la recommandation d'investissement sur ledit Emetteur ;

Distribution des recommandations d'investissement

- Midcap utilise un système de recommandation basé sur les éléments suivants :
- Acheter : Devrait surperformer les marchés de 10% ou plus, sur un horizon de 6 à 12 mois.
 - Conservser : performance attendue entre -10% et +10% par Rapport au marché, sur un horizon de 6 à 12 mois.
 - Vendre : l'action devrait sous-performer les marchés de 10% ou plus, sur un horizon de 6 à 12 mois.

L'historique des recommandations d'investissements et le prix cible pour les Emetteurs couverts dans le présent Rapport sont disponibles à la demande à l'adresse email suivante : market@midcap.com

Avis de non-responsabilité générale

Ce Rapport est publié à titre d'information uniquement et ne constitue pas une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente des titres qui y sont mentionnés. Les informations contenues dans ce Rapport ont été obtenues de sources jugées fiables, Midcap ne fait aucune déclaration quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Les prix de référence utilisés dans ce Rapport sont des prix de clôture. Toutes les opinions exprimées dans ce Rapport reflètent notre jugement à la date des documents et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les titres abordés dans ce Rapport peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs et ne sont pas destinés à recommander des titres, des instruments financiers ou des stratégies spécifiques à des clients particuliers. Les investisseurs doivent prendre leurs propres décisions d'investissement en fonction de leur situation financière et de leurs objectifs d'investissement. La valeur du revenu de votre investissement peut varier en raison de l'évolution des taux d'intérêt, de l'évolution des conditions financières et opérationnelles des entreprises et d'autres facteurs. Les investisseurs doivent être conscients que le prix du marché des titres dont il est question dans ce Rapport peut être volatil. En raison du risque et de la volatilité du secteur, de l'Emetteur et du marché en général, au prix actuel des titres, notre note d'investissement peut ne pas correspondre à l'objectif de prix indiqué. Des informations supplémentaires concernant les titres mentionnés dans ce Rapport sont disponibles sur demande.

Ce Rapport n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une entité citoyenne ou résidente, ou une entité située dans une localité, un territoire, un état, un pays ou une autre juridiction où une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire ou limitée par la loi ou la réglementation. L'entité ou les entités en possession de ce Rapport doivent s'informer et se conformer à de telles restrictions, y compris MIFID II. Midcap a adopté des dispositions administratives et organisationnelles efficaces, y compris des " barrières d'information ", afin de prévenir et d'éviter les conflits d'intérêts en matière de recommandations d'investissement. La rémunération des analystes financiers qui participent à l'élaboration de la recommandation n'est pas liée à l'activité de corporate finance.